

BotaniGard® 22WP

Mycoïnsecticide sous forme de poudre mouillable

Supprime les aleurodes, les pucerons et les thrips infestant les plantes ornementales et les légumes de serre

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : *Beauveria bassiana* souche GHA 4,4 x 10¹³ conidies/kg

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29321 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Avertissement, contient l'allergène sulfite.

Laverlam International Corporation (LVM)

PO Box 4109, Butte, MT 59702 USA (406) 782-2386

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BotaniGard 22WP contient des spores vivantes d'un champignon que l'on trouve dans la nature, soit *Beauveria bassiana*, souche GHA. BotaniGard 22WP est un mycoïnsecticide sous forme de poudre mouillable, formulé pour supprimer les aleurodes, les pucerons et les thrips qui infestent les plantes ornementales et les légumes de serre. Les spores vivantes peuvent être endommagées si le produit est exposé à des températures élevées durant l'entreposage ou entre en contact avec de l'eau pendant plus de 24 heures.

MODE D'ACTION ET MOMENT DE L'APPLICATION

Commencer à traiter les cultures dès l'apparition des insectes nuisibles. En général, il faut de 7 à 10 jours après la première pulvérisation pour que la suppression se manifeste. Les taux d'application, la fréquence des traitements, la couverture de la pulvérisation et le degré d'infestation influent sur la rapidité d'obtention de la suppression. BotaniGard 22WP est le plus efficace quand on l'applique tôt, avant que les insectes ne pullulent. Pulvériser de nouveau le produit au besoin selon un programme de lutte antiparasitaire incluant une étroite surveillance. Les infestations graves peuvent nécessiter la combinaison de BotaniGard 22WP et d'un insecticide compatible.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner une sensibilisation. Irrite les yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs (poussières ou embruns de pulvérisation). Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)

Les préposés à la pulvérisation et toute autre personne qui manipule le produit doivent porter : une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables à l'eau et un respirateur muni d'un filtre antipoussières ou anti-embruns de pulvérisation, conforme aux normes minimales du NIOSH, soit un filtre N-95, R-95 ou P-95. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Ranger et laver l'EPI séparément de tout autre article.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit peut être toxique pour les abeilles exposées à un traitement direct ou la dérive de pulvérisation. NE PAS APPLIQUER ce produit quand les abeilles butinent activement. Réduire au minimum la surpulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les serres. Peut nuire aux insectes utiles. Éviter tout contact direct avec les insectes utiles.

PREMIERS SOINS

DANGER. Ce produit contient des distillats de pétrole.

EN CAS D'INGESTION :

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Ne pas faire vomir la à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION :

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler immédiatement le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, puis continuer de rincer l'oeil.

- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier n'est disponible. Traiter le patient selon les symptômes.

INTERVALLE DE RETRAIT AVANT LA RÉCOLTE

Il n'y a pas d'intervalle (0 jour) de retrait avant la récolte. BotaniGard 22WP peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.

EXIGENCES RELATIVE À L'EMPLOI EN AGRICULTURE

Ne pas pénétrer, ni autoriser un travailleur à pénétrer dans les aires traitées durant l'intervalle de sécurité (IS) de quatre heures. Les travailleurs peuvent pénétrer dans les aires traitées durant l'IS s'ils portent de l'équipement de protection individuel (EPI) approprié, dont une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables à l'eau, ainsi qu'un respirateur approuvé par le NIOSH et muni d'un filtre N-95, R-95 ou HE pour les produits biologiques.

CULTURES TRAITÉES AVEC BOTANIGARD 22WP

BotaniGard 22WP peut servir à traiter les plantes ornementales et les légumes de serre.

RAVAGEURS SUPPRIMÉS

BotaniGard 22WP supprime efficacement les aleurodes, les pucerons et les thrips infestant les cultures de serre.

MODE D'EMPLOI - MÉLANGE ET APPLICATION

Pour mélanger, remplir le réservoir du pulvérisateur avec la moitié de la quantité d'eau requise et démarrer l'agitation. Au moyen d'une tasse ou d'une cuillère à mesurer ou de tout autre contenant étalonné, ajouter la quantité requise de BotaniGard 22WP de manière à obtenir la bonne concentration du produit dans le réservoir du pulvérisateur; bien mélanger. Ajouter le reste de l'eau.

Rincer trois fois le contenant de BotaniGard 22WP vide avec de l'eau et verser l'eau de rinçage dans le réservoir du pulvérisateur. Pour optimiser les résultats, maintenir l'agitation durant la pulvérisation. Ne pas mélanger plus de BotaniGard 22WP qu'il n'en faut pour la journée du traitement. Ne pas mélanger BotaniGard 22WP le jour précédent l'application. Les spores mourront si on les laisse toute une nuit ou plus longtemps dans le réservoir du pulvérisateur.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

NE PAS de contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable, ainsi que les habitats aquatiques, en nettoyant l'équipement ou en éliminant les eaux usées.

NE PAS appliquer ce produit dans les habitats d'eau douce (p. ex. lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et terres humides) et les habitats estuariens et marins.

MISE EN GARDE : BotaniGard 22WP contient des spores vivantes. Pour utiliser ce produit dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI), il faut se rappeler que les fongicides et certains insecticides et agents mouillants et dispersants peuvent tuer les spores.

FRÉQUENCE DE PULVÉRISATION

Appliquer BotaniGard 22WP à 5 à 10 jours d'intervalle. En cas de pullulations, en particulier d'aleurodes et de pucerons, répéter le traitement à 2 à 5 jours d'intervalle. Répéter le traitement tant que les parasites posent problème. Aucune limite n'est établie quant au nombre de traitements et à la quantité totale de BotaniGard 22WP à appliquer en une saison.

NE PAS mélanger BotaniGard 22WP avec d'autres fongicides, insecticides ou adjuvants dans le réservoir.

TAUX D'APPLICATION

Pulvériser jusqu'à ce que le sol soit mouillé, mais éviter l'écoulement.

Insectes	Taux
Aleurodes et pucerons	De 250-500 g par 400 litres de volume de pulvérisation
Thrips	De 500 g à 1 kg par 400 litres de volume de pulvérisation

MISE EN GARDE : BotaniGard 22WP peut laisser des résidus visibles inacceptables sur le marché, en particulier quand les taux d'application sont élevés. Pour réduire au minimum ce risque, avant d'utiliser le produit sur une nouvelle variété de plante, le tester sur une petite partie de la culture pour déterminer si les résidus visibles sont acceptables.

ENTREPOSAGE : Ne pas contaminer l'eau et les aliments destinés aux humains et aux animaux pendant l'entreposage ou l'élimination. Entreposer le produit à la température ambiante (25°C) pendant au maximum 9 mois, ou à 35°C pendant au maximum trois mois. Bien fermer le contenant après utilisation. Ne pas contaminer le produit non utilisé avec de l'eau.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant vide inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage de déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

